

## APPEL A COMMUNICATION

### **Symposium international « Les territoires de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) »**

**Boulogne-sur-Mer les 23 et 24 janvier 2013**

La GIZC constitue une méthode promue par l'Union Européenne dans le cadre de la stratégie pour la GIZC, reprise par la politique maritime intégrée.

Avec le Ch 18 de l'Agenda 21, la convention d'Abidjan et le protocole de Madrid de 2008 elle dispose d'un référentiel juridique caractérisé.

Les travaux et les contacts établis au cours des années ont permis d'identifier un réseau européen de recherche sur ce thème. Les partenariats engagés par le Campus de la mer avec les Universités de Greenwich, Gand et Utrecht confortent une approche européenne et régionale sur l'axe Manche mer du Nord

Au plan national une convention de juin 2012 créé un Collège des Présidents d'Universités et d'Ecoles de Management (CPUEM), comprenant, notamment, les Universités de La Rochelle (LR), du Littoral Côte d'Opale (ULCO), de Bretagne Occidentale (UBO) et Le Groupe Sup de Co La Rochelle. C'est dans ce double contexte qu'est organisé ce symposium sous l'égide du Campus International de la Mer et de l'Environnement Littoral sis à Boulogne sur mer.

Dans une démarche pluridisciplinaire ce symposium vise à associer les acteurs français et les partenaires européens ayant engagé des recherches et développant des formations sur la **GIZC**.

#### **Le thème retenu pour ce symposium « Les territoires de la GIZC.**

Ce choix vise à fonder l'approche théorique et pratique de ce réseau notamment dans le cadre des partenariats régionaux, européens et transfrontaliers

Cette manifestation sera organisée autour de trois axes majeurs

##### 1 – Les frontières de la GIZC

- spatiales, terrestres et maritimes
- plurisectorielle (pêche, tourisme, énergies, extractions de matériaux etc..)
- administratives et institutionnelles

##### 2 – Les défis de l'approche transfrontalière

- du point de vue de la gouvernance
- du point de vue de l'écosystème terrestre et marin

##### 3– L'intérêt de l'approche territorialisée au regard :

- de la protection de l'environnement littoral et marin
- de la gestion des risques (pollutions, risques naturels)
- de l'intégration environnementale et sociale dans le développement économique maritime

Synthèse : les recommandations, quels outils pour ces trois objectifs d'un point de vue institutionnels, planifications et contractuels

---

Les propositions de communication se rapporteront à l'un de ces axes, elles peuvent relever des diverses disciplines de recherche développées par les laboratoires et les formations intéressées.

Elles doivent parvenir par mail avant le 25 septembre 2012.

Coordonnées de l'organisateur :

Nom : PR BERNARD DROBENKO – SOPHIE REBOUL

CAMPUS INTERNATIONAL DE LA MER ET DE L'ENVIRONNEMENT LITTORAL

TEL : 0321994523

E-mail : [BERNARD.DROBENKO@UNIV-LITTORAL.FR](mailto:BERNARD.DROBENKO@UNIV-LITTORAL.FR), [SOPHIE.REBOUL@UNIV-LITTORAL.FR](mailto:SOPHIE.REBOUL@UNIV-LITTORAL.FR)

Laboratoire de rattachement : TVES-ULCO- Droit

Etablissement gestionnaire : CAMPUS DE LA MER – PRES LILLE NORD DE FRANCE- ULCO

Campus International de la Mer et de l'Environnement Littoral

Bassin Napoléon-Quai Masset-B.P.120

62327 Boulogne-sur-Mer-cedex

Tél : 33 (0)3 21 99 45 23

[www.campusdelamer.fr](http://www.campusdelamer.fr)